Formation Devenir acteur PRAP IBC - Formation initiale

Qualité / RSE / Santé / Sécurité / Environnement **Habilitation électrique**

Référence de la formation : **S206**
Villes : **Colmar**, **Mulhouse**, **Strasbourg**

Optimisez vos pratiques professionnelles et évaluez les risques de votre lieu de travail.

En présentiel **Accessible**

Tarif Inter : **Nous consulter**

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 10 octobre 2024

Vous souhaitez diminuer les risques professionnels liés à l'activité physique dans votre entreprise ? Nous vous proposons cette formation afin de devenir acteur PRAP IBC. Après une phase de théorie, vous appréhenderez les notions du corps humain et les troubles qui peuvent survenir. Vous apprendrez à rechercher des solutions pour améliorer vos conditions de travail.

Objectifs de la formation

- Former les salariés à la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique
- Permettre aux salariés de prendre une part active à l'amélioration de leurs conditions de travail

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Toute personne issue des secteurs

Pré-requis

- Aucun

industriels, BTP, commerces

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par un formateur titulaire du certificat de formateur PRAP IBS valide délivré par l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS

Programme de la formation

1. Appréhender la théorie

- Connaitre le contexte National et d'entreprise
- Comprendre les enjeux humains économiques et juridiques
- Maitriser le dispositif PRAP : la démarche de prévention dans l'entreprise, les différents acteurs de la prévention, le rôle de l'acteur PRAP

2. Activité physique, activité de travail et fonctionnement du corps humain

- Appréhender les Notions de risques, de dommage et de danger
- Comprendre AT et MT
- Aborder la charge de travail
- Découvrir le squelette, les tendons, les ligaments, les articulations, la colonne vertébrale, les muscles
- Connaitre les troubles de l'appareil locomoteur et leurs conséquences
- Connaitre les factures de risques et analyser les déterminants

3. Maitriser les principes de prévention et d'amélioration des conditions de travail

- Aborder les principes généraux et les principes de bases d'amélioration des postes de travail
- Rechercher des solutions en vue de l'amélioration des conditions de travail
- Connaitre les aides à la manutention
- Maitriser les principes de sécurité et d'économie d'effort

4. Mettre en pratique

- Reconnaitre et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Observer et analyse une situation de travail dangereuse
- Proposer des améliorations de la situation de travail en agissant sur l'ensemble des problématiques de sa situation de travail
- Passer l'épreuve certificative PRAP/IBC

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Formation complétée par des applications pratiques et

Organisation

Formation présentielle exclusivement

par un suivi dans les 24 mois après la formation initiale
par une séance de formation continue de 7 heures
(programme PRAP recyclage)

Effectif mini : 4 / Effectif maxi : 10

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Passage de l'épreuve certificative sanctionné par la délivrance du certificat PRAP IBC valide 24 mois.
Une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC) de 07 heures et la réussite de l'épreuve certificative est obligatoire tous les deux ans.

Chiffres clés

92 %
de recommandation en 2023

90.5 %
de satisfaction en 2023

6606
nombre de stagiaires en 2023